

Charte Impulsion38

IMPULSION38 est un groupement de cadres en recherche d'activité, créée en 1993. Cette association aide ses membres à mettre en œuvre des projets individuels réalistes pour retrouver un emploi en un minimum de temps. Il leur apporte, en fonction de leurs besoins :

- Un accompagnement dans leur démarche individuelle (groupe, parrains, partenaires)
- Une méthode de travail
- Des amorces de réseau (anciens membres, membres, parrains)
- Des formations mutuelles
- Un soutien
- Des moyens techniques (ouvrages, informatique, salle)

IMPULSION38 permet de :

- Se fixer des objectifs
- S'auto-structurer
- Avoir un comportement et une attitude professionnels
- Développer un réseau relationnel
- Retrouver une activité professionnelle le plus rapidement possible

**IMPULSION38 est ce que ses membres en font.
Plus l'action du groupe est forte, plus les bénéfices sont grands.**

IMPULSION38 va à la rencontre des professionnels et des entreprises en faisant des Propulsion (voir annexe 2). Ces moments réseaux sont la force de l'association car ils permettent de tisser des liens entre l'association et les entreprises du bassin alpin.

En propulsion, chaque membre se présente comme un ambassadeur de l'association.

Une propulsion se fait :

- En binôme en entreprise
- Lors de conférences / tables rondes
- En contact avec les médias

DEVENIR MEMBRE : cotisation et engagement

- Tout membre s'engage à respecter la charte et les valeurs de l'association
- L'adhésion forfaitaire à l'entrée de chaque membre est de 40€
- La cotisation mensuelle (en plus du coût de l'adhésion) est de 10€ par mois, payée au trimestre à échoir. Cette cotisation permet de faire vivre l'association et participe donc aux frais de fonctionnement d'Impulsion38 (hébergement du site internet, accès internet au local, achat de fournitures, etc.)
- Le mois d'entrée à Impulsion38 est offert
- Tout ancien membre qui souhaite réintégrer l'association après plus de 12 mois d'absence, doit repayer les 40€ de droits d'entrée.

LES 8 VALEURS DE L'ASSOCIATION

1. VOLONTARIAT

- Intégrer Impulsion38 est une démarche volontaire
- En tant que bénévole, nul n'est payé pour ce qu'il propose, anime ou fait dans le cadre de l'association
- Implication active de chacun

2. PROFESSIONNALISME

- Ponctualité, respect des horaires : les réunions se déroulent de 9h00 à 13h00
- Rigueur, respect des règles et des méthodes, amélioration permanente

3. INVESTISSEMENT

- La réunion hebdomadaire est OBLIGATOIRE (voir annexe 1). Toute absence doit être notifiée par mail ou sms aux membres du bureau (Président, trésorier, secrétaire).
- 8 heures hebdomadaires sont demandées à chacun, dont le temps de la réunion du lundi matin
- Participation minimale à 1 propulsion par mois
- Participation active à une commission (1/2 journée maximum par semaine)
- Rotation pour la prise en charge des tâches nécessaires (animation de réunion, time-keeper, compte-rendu de réunion, secrétariat, fourniture, etc.)

4. ECOUTE

- Ecoute active
- Respect, tolérance, bienveillance, pas de jugement
- Favoriser la critique constructive

5. CONFIDENTIALITE

- Ce qui est dit, écrit, vu à Impulsion38, reste à Impulsion38

6. CONVIVIALITE

- Bonne humeur
- Participation aux activités de groupe proposées (sport, loisirs, culture, soirée, etc.)

7. PARTAGE

- Partage d'informations, d'opportunités, d'expériences
- Lors du retour à l'emploi chaque membre s'engage à communiquer à Impulsion38 ses nouvelles coordonnées professionnelles (notamment la raison sociale de l'entreprise et son intitulé de poste) et accepte de donner son e-mail personnel et que ses coordonnées personnelles et professionnelles soient conservées dans la base de données.

8. ENGAGEMENT

Chaque membre nouvellement admis au sein d'Impulsion38 s'engage à :

- Mettre en place ses données personnelles sur le site d'Impulsion (mini-CV)
- Être présent aux réunions de travail hebdomadaire de 9h00 à 13h00
- Participer à une propulsion par mois, en tant que pilote ou copilote
- S'investir dans une commission ou dans une fonction au sein du bureau de l'association

En cas de non-respect des valeurs d'Impulsion38, et en particulier en cas de :

- Non-respect des règles de professionnalisme,
- Manque d'investissement dans les activités de l'association,
- Absentéisme non justifié
- Retard de cotisation excédant deux mois,
- Comportement inapproprié,

Le bureau rencontrera le membre lors d'un entretien et peut prendre la décision d'exclure temporairement ou définitivement ledit membre.

Fait à MEYLAN, le

Le Membre :

Nom :

Le Président :

Nom :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature :

ANNEXE 1

DEROULEMENT DE LA REUNION HEBDOMADAIRE

Cas d'une séance avec 20 membres

8h50 : Arrivée des membres et parrains

9h00 : Lancement de la réunion (10mn)

- Rappel du Président de séance, time-keeper et secrétaire
- Présentation des nouveaux membres (si besoin) et parrains

9h10 : Météo personnelle avec la trilogie Tête / Cœur / Corps - 15 secondes par personne

9h15 : Actions Passées / Actions Futures (1h25)- 4 minutes par personne sans interruption par l'auditoire (Informations à envoyer au secrétaire de séance)

- Mentionner l'objectif de sa démarche (de quelle opportunité s'agit-il ?)
- Mentionner les entreprises, noms ou fonction des personnes qui ont été contactées lors de ses recherches
- Mentionner auprès de qui vous avez parlé d'Impulsion 38

10h40 : Pause (10 mn)

10h50 : Pitch personnel (1h40)

Le but est de se présenter en 2 minutes maximum à un interlocuteur.

Savoir donner envie / attiser la curiosité d'autrui pour créer une interaction et un échange

- Présenter le contexte avant de commencer ou tirer au sort un contexte prédéfini.
- 3 minutes pour les retours de PITCH par l'auditoire (parrains et/ou membres), soit 5 minutes maximum par personne

12h30 : Vie de l'association (20 mn)

- Les Commissions
- Retours d'expériences de propulsions
- Présentations des événements / soirée réseaux à venir
- Sujets divers

12h50 : Clôture de la réunion (5mn)

Rappel de la date de prochaine réunion et désignation par volontariat des Prochains présidents de séance + time-keeper + secrétaire.

Si vous souhaitez aborder un sujet particulier, merci de la signaler en début

12h55 : Départ des membres et parrains

ANNEXE 2

PROPULSION (1 par mois minimum en binôme)

Objectif : Connaître au travers de rendez-vous auprès d'entreprises partenaires ou non, le marché de l'emploi caché, de manière à préparer une candidature spontanée, faire connaître IMPULSION et se faire connaître.

Cibler un ou deux secteurs d'activité

Cibler dans chaque secteur 2 à 3 entreprises

Prendre rendez-vous auprès d'un décideur (chef d'entreprise, responsable de division, directeur général, etc.) au nom d'impulsion pour :

Présenter l'association dans le but de :

- Créer un partenariat (le contact peut devenir parrain d'un impulseur pour le conseiller jusqu'à sa reprise d'activité)
- Connaître le marché de l'emploi
- Connaître les jargons propres à ce secteur
- Faire accepter de recevoir des membres d'impulsion pour les écouter,
- Faire venir à des afterworks

Après chaque entretien un courrier de remerciement reprenant l'entretien est envoyé à l'entreprise